



Communiqué de presse

Amiens, le 9 décembre 2020

Le Département équipe les établissements pour personnes âgées en tablettes tactiles adaptées

Le Conseil départemental commence cette semaine la distribution de tablettes tactiles aux 66 établissements de la Somme qui accueillent des personnes âgées (EHPAD, unités de soin de longue durée, résidences autonomie). 418 tablettes faciles d'utilisation permettront ainsi de favoriser le lien entre les résidents et leurs familles.

Dans le cadre du plan de relance post Covid-19 adopté le 23 juin 2020, les élus départementaux ont voté une enveloppe de 500 000 € pour développer les solutions technologiques et les aménagements favorisant le lien avec les familles et l'interactivité entre les résidents et le personnel.

C'est ainsi que les établissements qui accueillent des personnes âgées seront dotés dès ce mois-ci de tablettes tactiles adaptées aux personnes âgées afin de **favoriser le lien avec les familles, mais aussi de permettre l'accès des résidents au livre, à la culture (visite de collections virtuelles, etc) et de proposer des activités numériques adaptées (jeux, etc.)**.

Une tablette équipée du système Facilotab, approuvée par les personnes âgées



Pour cet équipement, le choix s'est porté sur la tablette « **Facilotab** ».

Des tests ont été réalisés par des résidents d'EHPAD, qui l'ont jugée particulièrement adaptée à leurs besoins, du fait de sa facilité de prise en main et d'utilisation (visio conférence aisée avec des raccourcis, jeux intuitifs, possibilité d'adapter la taille des caractères des applications...).

Deux types de tablettes sont proposées selon le type de connexion dont dispose l'établissement (4G ou Wifi).

Des sessions de formation à l'utilisation sont également prévues.

Les 66 établissements du département concernés sont :

- 49 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- 6 unités de soins de longue durée (USLD) ;
- 11 résidences autonomie.

Chaque établissement recevra 4 à 10 tablettes en fonction du nombre de personnes qu'il accueille, ce qui représente un budget total de 212 186 €, entièrement pris en charge par le Département.

D'autres équipements et animations numériques pour personnes âgées à venir en 2021

En 2021, d'autres équipements et animations numériques seront mis en place dans les établissements accueillant des personnes âgées, en fonction du besoin. Plusieurs propositions ont été présentées par un groupe de concertation avec une vingtaine de directeurs d'établissements . Compte tenu de la richesse et de la diversité des propositions, un appel à projets sera lancé en janvier 2021 afin de permettre à chaque établissement qui le souhaite de proposer les équipements qui répondent aux besoins de ses résidents.

Quelques exemples : l'installation du Wifi dans les établissements non équipés, des télévisions connectées, des montres de télé-assistance, des appels malades interactifs, la mise en place de « phoque Paro » (robot émotionnel interactif) ou encore l'installation de « cabines de train » (simulation de voyage) ...

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental, « cette opération départementale, financée avec notre Plan de relance, est une belle initiative solidaire qui permet à nos aînés de garder l'indispensable lien social. Les personnes âgées sont particulièrement éprouvées depuis le début de la crise sanitaire. Confinés, contraints de limiter nos interactions sociales, nos activités et nos déplacements, nous sommes tous touchés par cette situation : les seniors isolés, notamment ceux en EHPAD, sont d'autant plus impactés. Le Département est à leurs côtés pour les aider à s'épanouir et à leur mettre du baume au cœur. »

Contact presse :

Éloïse Devred
03 22 71 81 33
06 11 46 81 18
e.devred@somme.fr